

de Québec a contribué dans cette mesure à l'édification d'une nation forte et unie en temps de paix et en temps de guerre. Ce pays n'a jamais fait preuve d'une solidarité, d'une détermination et d'une coopération aussi grande. En ces heures sombres et difficiles il est heureux de constater que la nation est unie sous la direction de ces deux grands hommes d'Etat.

J'ai également noté avec plaisir le discours prononcé dans l'autre Chambre par le fils du très honorable ministre de la Justice, qui marche sur la voie tracée par son illustre père. Je lui présente mes félicitations, et je lui souhaite en même temps une fructueuse carrière politique.

Avant de terminer mes observations, j'aimerais dire combien je regrette personnellement, comme tous les honorables sénateurs le font certainement, la perte que le pays a subie lors du décès prématuré de Son Excellence lord Tweedsmuir, Gouverneur général du Canada. Nous avons appris avec plaisir la nomination de lord Athlone à sa succession. Tout le Canada s'est réjoui en apprenant cette nouvelle, et c'est avec plaisir que j'offre la plus cordiale bienvenue au comte d'Athlone et à son Altesse Royale la princesse Alice en ce pays.

Le très honorable ARTHUR MEIGHEN: Honorables sénateurs, il convient que mes premières observations aient trait à la perte que nous avons faite par le décès de lord Tweedsmuir, notre Gouverneur général. Je rends hommage à sa mémoire pour le dévouement qu'il a apporté à l'accomplissement de ses devoirs comme il les comprenait. C'était un grand et loyal sujet britannique, un savant distingué et un auteur de renommée impérisable. Ses œuvres renferment sa contribution à l'univers, et comptent parmi les meilleures dans notre langue. Il est regrettable que ses derniers jours aient été passés dans la souffrance et que son séjour sur cette terre ait été aussi bref.

La nouvelle de la nomination de son successeur nous a tous fait plaisir. Je suis certain que le comte d'Athlone et Son Altesse Royale seront accueillis cordialement au Canada, et qu'ils contribueront beaucoup à l'établissement de relations étroites et utiles entre notre pays et la mère patrie et l'univers, comme ils l'ont déjà fait dans le cas d'un autre Dominion.

Je félicite l'honorable sénateur (l'honorable M. Paterson) qui a proposé l'adresse et l'honorable sénateur (l'honorable M. Blais) qui l'a appuyée sur la compétence qu'ils ont apportée à l'accomplissement de leur tâche. Tous deux viennent de l'Ouest; l'un de l'Ouest central et l'autre d'une région plus éloignée de l'Ouest. Le premier a fait sa marque dans

les affaires, et le second est un professionnel éminent qui est estimé de tous. J'apprécie les paroles du proposeur de l'adresse, car je l'ai bien compris. Quant à celui qui a appuyé l'adresse, je ne puis qu'exprimer l'espoir de trouver dans la première partie de ses observations, lorsque j'aurai eu l'occasion de les traduire, plus de choses en harmonie avec mes sentiments que j'en ai trouvé dans la partie anglaise de son discours, sauf en son aspect purement personnel.

La responsabilité qui incombe aux honorables membres de cette Chambre relativement à l'accomplissement de leurs devoirs parlementaires, particulièrement en temps de crise, est bien présente à mon esprit en ce moment. Je suis certain que les honorables sénateurs seront tous d'avis que jamais dans le passé ils n'ont eu à faire face à des circonstances aussi difficiles, ils n'ont senti le fardeau aussi lourd que durant les heures tragiques que nous vivons présentement. Cependant, il ne faut pas oublier que les revers, dans le cas des races auxquelles nous sommes si fiers d'appartenir, ne sont d'ordinaire qu'un stimulant à leur ténacité et aux qualités de courage, de ressort moral et d'énergie dont ils nous ont donné des preuves si encourageantes au cours des siècles passés. Les revers ne sauraient abattre les Anglais ou les Français, car la cause qu'ils défendent en ce moment est une question de mort ou de victoire et ils n'ont jamais encore cédé devant l'oppressur.

Ici au Canada je n'éprouve aucun plaisir à signaler en ce moment les grandes erreurs commises par le Dominion, à mon avis. D'aucuns diront que c'est le temps d'emboîter le pas derrière le Gouvernement et de l'applaudir en ces heures critiques,—qu'on ne devrait pas trouver à redire. Mais le moment de la critique est venu, car sans elle nous ne pouvons pas espérer obtenir ce qui est essentiel, tout à fait essentiel.

On a parlé des dernières élections. Je ne connais pas d'épisode dans notre histoire qui fasse moins honneur à notre pays que celui des élections récentes, et je ne fais pas allusion au vote prépondérant en faveur d'un parti. Lorsque j'ai entendu Son Excellence prononcer les paroles en cette Chambre qui annonçaient la dissolution du Parlement au moment où nous nous réunissions, j'en croyais à peine mes oreilles. Je ne pensais pas qu'un premier ministre aurait pu mettre des paroles dans la bouche du représentant du Trône au Canada, qui renfermaient tant d'insolence et de rudesse à l'égard du Parlement de ce Dominion. Cette dissolution constituait une violation de la promesse solennelle donnée au Parlement par le premier ministre à la session de l'automne dernier, une violation flagrante,